

POUR UNE PROTECTION DES DROITS ET DE LA SANTÉ DES PERSONNES LGBTIQ

**DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET
DE LA COHÉSION SOCIALE (DECS)**

Florence Nater, cheffe de département

Office de la politique familiale et de l'égalité

10.07.2024

Point de départ



Répondre à un **postulat du Grand Conseil** : « Pour une protection multifactorielle des personnes LGBTIQ dans le canton de Neuchâtel »

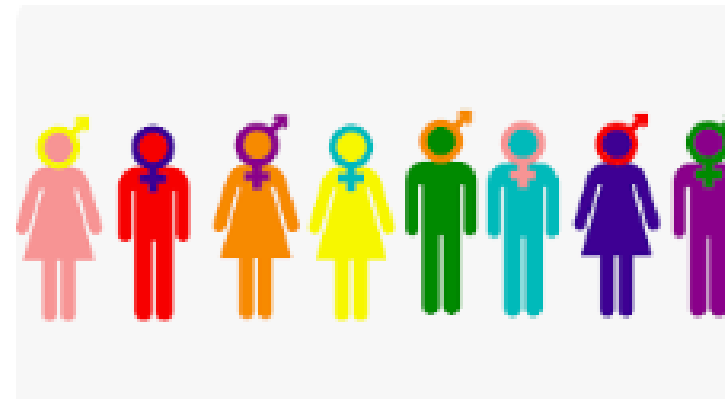
Demande faite au Conseil d'Etat :

- dresser un bilan de la situation des personnes LGBTIQ dans le canton
- proposer des mesures de prévention contre les discriminations

→ 1 / **enquête** auprès de la population concernée

→ 2 / **rapport** établissant le rôle de l'Etat

1 / Enquête



- **Collecte des données** : questionnaire en ligne du 8 mars au 10 avril 2023, promu via canaux officiels et médias
- **Population cible** : personnes LGBTIQ ayant vécu, travaillé ou étudié à Neuchâtel dans les 12 derniers mois
- **Recrutement** : auto-recrutement (opt-in)
- **Contenu du questionnaire** : focus sur discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation affective ou sexuelle
- **Pertinence** : participation significative, révélant des tendances alignées avec l'enquête nationale (Panel Suisse LGBTIQ+)

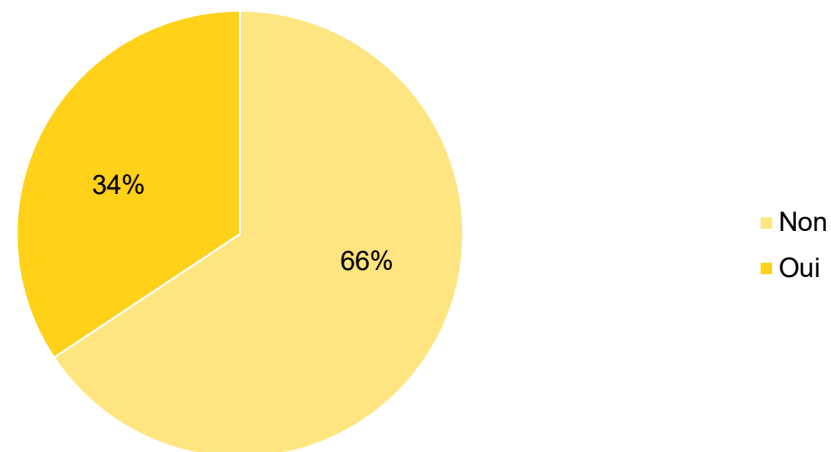
Participation

- **Résultats** : 371 réponses valides
- **Répartition géographique** : réponses représentatives de toutes les régions de Neuchâtel – même si majoritairement du Littoral (62%)
- **Diversité d'âges** : bonne représentativité par âges (11% de 16-19 ans, 34% 20-29 ans, 53% plus de 30 ans), représentation significative des jeunes
- **Orientation sexuelle** : prévalence de l'homosexualité (53%) et de la bisexualité (37%)
- **Identité de genre et orientation** : majorité cisgenre (73%), forte présence de personnes non binaires (19%) et transgenres (7%)

Exposition à de la discrimination

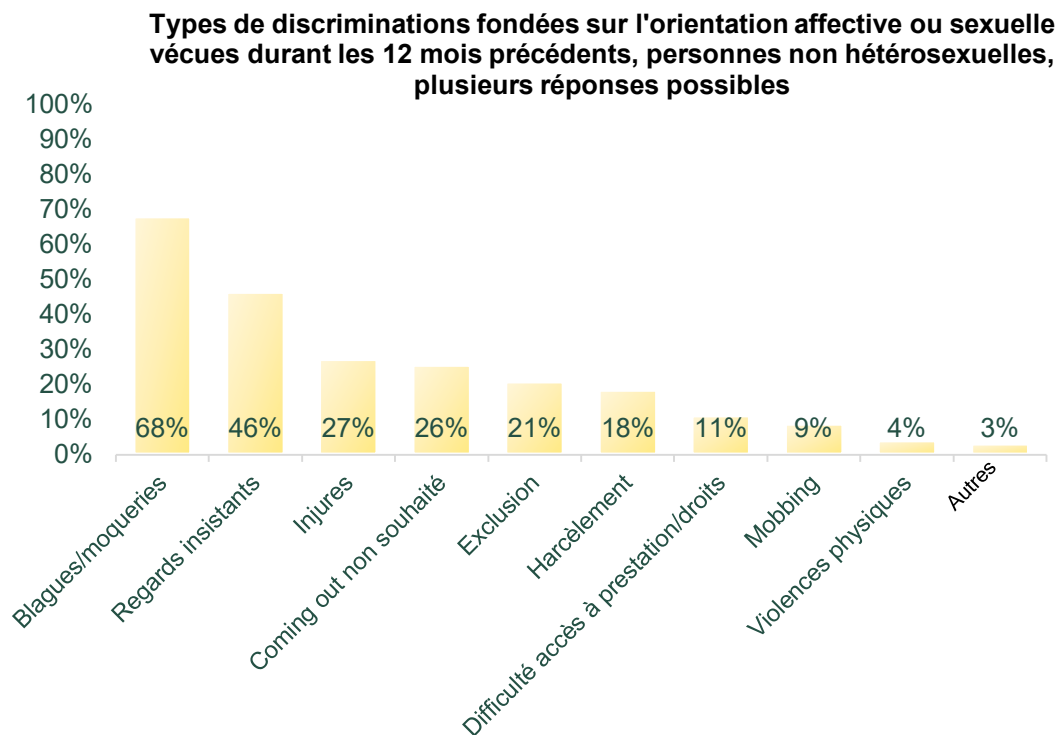
- Plus du tiers des répondant-es ont été exposé-es à de la discrimination au cours des 12 derniers mois
- Monte à plus de la moitié dans le cas des personnes trans

Exposition à de la discrimination durant les 12 mois précédents, personnes non hétéros



Formes de discrimination

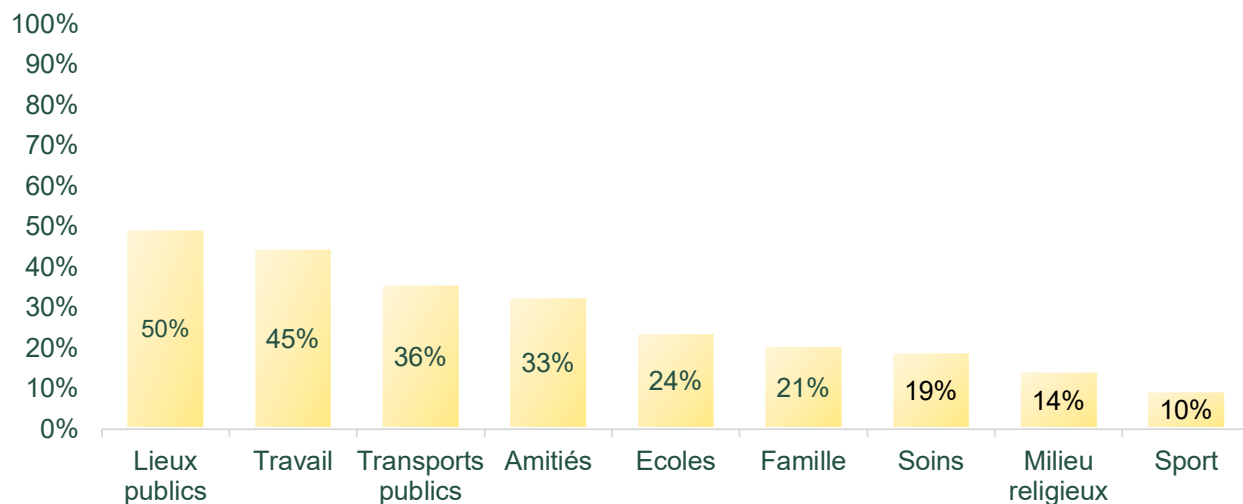
- Que cela en raison de son identité de genre ou de son orientation affective ou sexuelle, les formes de discrimination les plus courantes sont les mêmes : blagues et moqueries, injures, coming out non souhaité, exclusion, harcèlement
- 8 personnes ont subi des violences physiques



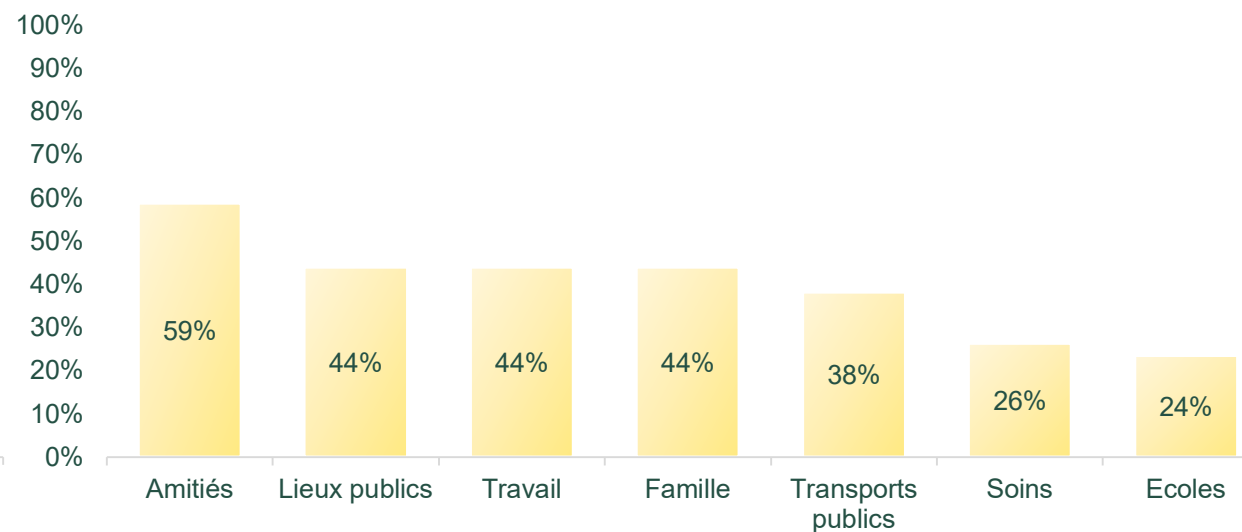
Contextes de discrimination

- Les contextes de discrimination sont multiples et variés ; ils touchent à la fois l'espace public et l'espace privé
- Ils diffèrent un peu entre les personnes non-cis et les personnes non-hétéro

Contextes de discrimination des personnes non hétérosexuelles durant les 12 mois précédents, plusieurs réponses possibles



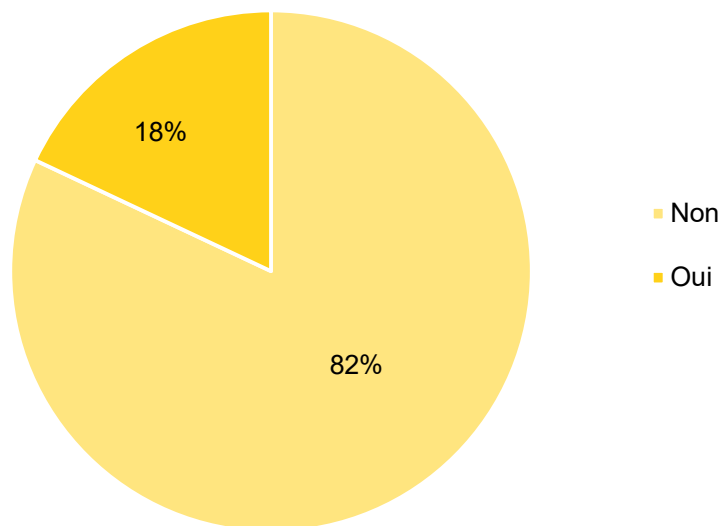
Contextes de discrimination des personnes non cisgenres durant les 12 mois précédents, plusieurs réponses possibles



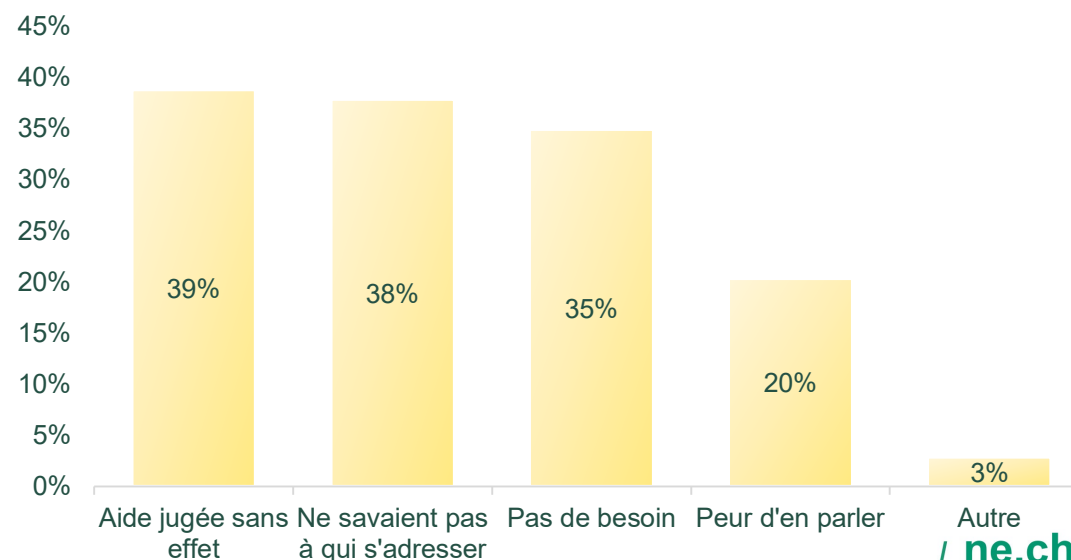
Recherche d'aide

- Seuls 20% environ des personnes touchées ont cherché de l'aide, d'abord auprès de leur cercle amical (85%) et des associations LGBTIQ (75%),...
- ... mais seulement dans 15% des cas auprès des professionnel-les de la santé

Recherche de soutien face aux discriminations vécues, personnes discriminées



Raisons d'absence de recherche de soutien, plusieurs réponses possibles



En synthèse



- **Résultats de l'enquête :**
 - Confirmation que les discriminations sont un enjeu important pour les personnes LGBTIQ : près d'un tiers d'entre elles en ont subi dans l'année précédente
 - La majorité des personnes discriminées ont vécu plusieurs formes de discrimination
 - La variété des lieux où les discriminations se produisent indiquent leur omniprésence dans la vie quotidienne
- **Besoin de soutien :** malgré un besoin ressenti, trouver un soutien approprié reste compliqué pour de nombreuses personnes LGBTIQ

2 / Rapport : rôle de l'Etat

Quelques constats :

- En Suisse comme ailleurs, les personnes LGBTIQ font face à des stigmatisations, discriminations et manifestations de haine
- Chez les jeunes, l'orientation affective ou sexuelle (réelle ou supposée) et l'expression de genre sont des causes prépondérantes d'insultes et de harcèlement
- Violences et discriminations ont un impact négatif sur la santé des personnes LGBTIQ. Elles sont plus susceptibles de souffrir de dépression, d'addictions et d'idées suicidaires
- Les jeunes LGBTIQ sont particulièrement vulnérables, notamment par manque de soutien familial, voire rejet familial
- Large cercle (famille, école, travail, espace public) dans lequel les discriminations peuvent se vivre

Cadre juridique

- Constitution suisse (« nul ne doit subir de discrimination du fait notamment (...) de son sexe [et] de son mode de vie », art. 8), code pénal (interdiction de la discrimination et incitation à la haine, art 261bis), messages du Conseil fédéral, etc.
 - **le cadre légal existant est suffisant** et une modification de la législation cantonale n'est pas nécessaire pour agir
- Conseil fédéral : les normes pénales doivent être « complétées par des **mesures adéquates de sensibilisation, de prévention, d'intervention et de monitoring** [...] prises principalement par les communes et les cantons, afin d'être aussi efficaces et pertinentes que possible » (Conseil fédéral, avis du 19.08.2020)

Mesures prévues



Action du Canton sur 3 plans :

1. **Renforcer la sensibilisation et la prévention**, auprès :

- des jeunes
- des professionnel-les
- de la population générale

2. **Soutenir de façon ciblée les partenaires privés offrant un accompagnement des personnes concernées ou de leurs proches**

- des ressources et compétences sont déjà présentes au sein d'associations du canton → assurer leur pérennité et la qualité de leurs prestations

Mesures prévues

3. Désigner un service ressource et interlocuteur privilégié au sein de l'administration cantonale

- À l'instar des autres cantons et de la Confédération, nommer l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) comme service ressource et interlocuteur privilégié au sein de l'administration cantonale

→ création d'un poste dédié (0.5 EPT) et octroi d'un budget annuel (CHF 50'000.-)

Conclusions

Situation des personnes LGBTIQ :

- enjeux de santé psychique et de santé publique
- enjeux de défense des droits humains et de lutte contre les discriminations

➔ L'Etat a un rôle à jouer. Le Conseil d'Etat est déterminé à agir en faveur des personnes LGBTIQ, comme il le fait déjà en luttant contre les inégalités de genre et plus largement contre toute forme de discrimination

